

Recherche

Voir le projet précédent :

Voir le projet suivant :

ÉCOUTER

MF!QSPKFU

Concept

Solidarités Nouvelles pour le Logement crée des logements à loyer et charges accessibles aux plus

démunis, en accompagnant les locataires tout le long afin qu'ils accèdent à un logement durable de droit commun.

Porteur de l'action

Solidarités Nouvelles pour le Logement naît en 1988 à l'initiative de deux responsables de PME du bâtiment et de leurs épouses, qui font un double constat : le logement est essentiel dans le parcours des personnes en difficulté alors que le manque de logements aux loyers adaptés à des ressources faibles ou précaires est criant. Ils décident d'agir avec d'autres, afin d'ouvrir l'accès au logement à des personnes qui s'en trouvent exclues.

Descriptif de l'action et mode opératoire

Une démarche originale, fondée sur un engagement citoyen pour :

- Créer des logements très sociaux par construction, achat rénovation, bail à réhabilitation ou mise à disposition par des particuliers.
- Louer ces logements à des personnes en difficulté « le temps qu'il faut » pour qu'elles retrouvent une stabilité.
- Accompagner chaque ménage jusqu'à l'accès à un logement durable. Cet accompagnement est assuré par des bénévoles du quartier et par un travailleur social de l'association.
- Témoigner pour mobiliser autour de notre action et pour interpeller les instances politiques et les acteurs publics ou privés.

Résultats / Chiffres actuels

- 1.000 logements de qualité, accessibles grâce à la modicité des loyers et des charges, aux personnes les plus démunies,
- 40 à 50 nouveaux logements achetés ou construits chaque année,
- 7 000 personnes successivement accueillies puis relogées depuis la création de SNL,
- 120 groupes locaux rassemblant plus de 1 300 bénévoles actifs,
- 60 salariés travaillant pour l'association.

Innovations

L'action de Solidarités Nouvelles pour le Logement est innovante, tout d'abord, par le principe, du « logement d'abord » qui repose sur la conviction que le logement est une condition préalable et nécessaire à l'insertion. La stabilité liée au logement en est alors un pré-requis. Cela signifie qu'avant toute chose, les personnes en difficulté d'insertion doivent pouvoir s'installer dans leur propre logement, un logement autonome, de droit commun, pour lequel elles ont signé un contrat en leur nom.
Ensuite, en plus d'un accompagnement social, les locataires bénéficient d'un accompagnement de proximité assurés par des bénévoles organisés en groupes locaux. Cette organisation permet au locataire de nouer du lien social.

Changer d'échelle

L'association souhaite mobiliser l'ensemble de la Société Civile afin que les plus démunis puissent avoir une place au sein de la cité. Pour cela nous comptons nous développer : l'Ile-de-France, PACA, Rhône-Alpes, puis dans les zones rurales qui se retrouvent souvent face à des situations tragiques.
Ensuite, en plus d'un accompagnement social, les locataires bénéficient d'un accompagnement de proximité assurés par des bénévoles organisés en groupes locaux. Cette organisation permet au locataire de nouer du lien social.

> JE CONTACTE
(Pour en savoir plus)

> JE M'ENGAGE
(En participant au projet)



> JE SOUTIENS
(En partageant le projet)

QI PUPHSBQI JFT

1 2

ACCUEIL

ACCESSIBILITÉ

INFORMATION LÉGALES ET ÉDITORIALES

SUIVEZ NOUS SUR

- Twitter
- Facebook